

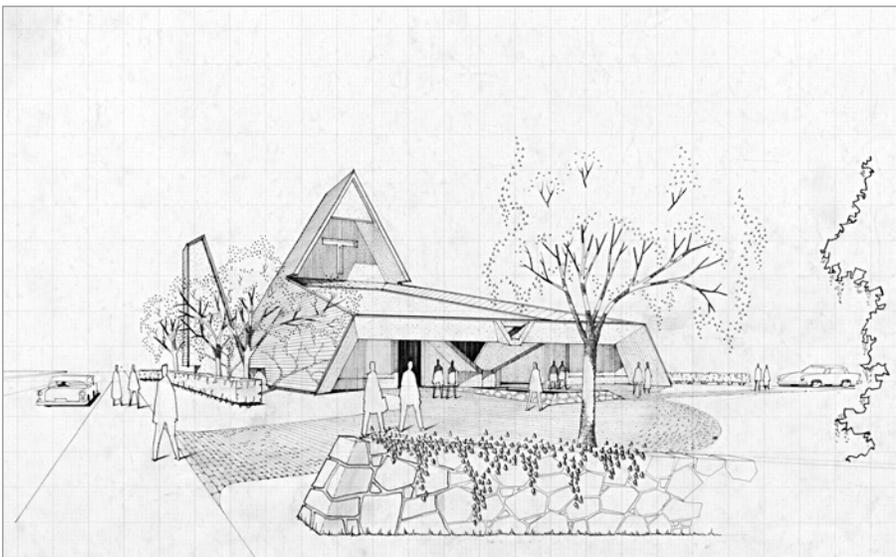
# RÉCIT CRITIQUE D'UNE SAUVEGARDE RÉUSSIE. L'ÉGLISE CHRIST MEMORIAL LUTHERAN : Roger D'Astous et Jean-Paul Pothier (1964-1965)

> MARIE-DINA SALVIONE

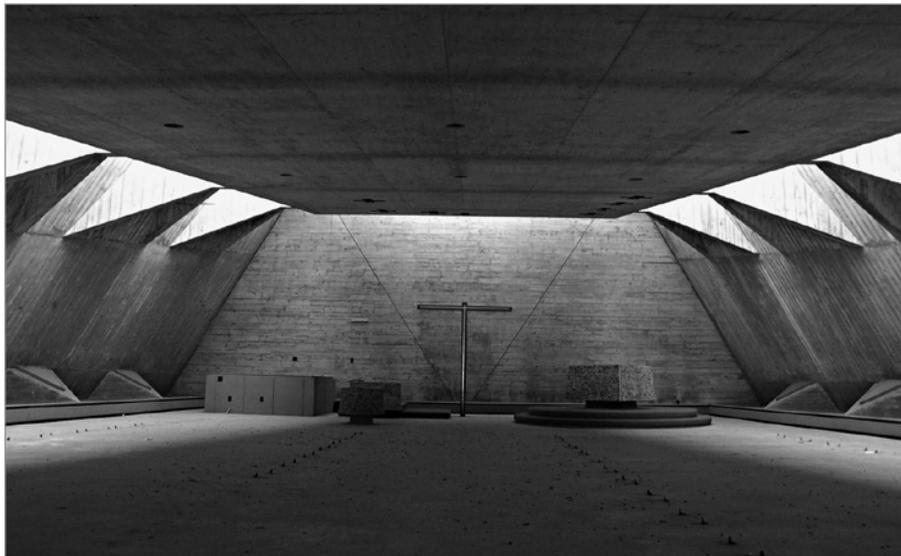
MARIE-DINA SALVIONE est titulaire d'un diplôme de doctorat de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) ; son cursus universitaire est caractérisé par des études spécialisées en patrimoine moderne tant à l'UGAM qu'en Suisse. Depuis 2008, elle enseigne au DESS en architecture moderne et patrimoine de l'UGAM. Activement impliquée dans ce domaine, elle s'intéresse aux questions de sensibilisation envers l'architecture moderne, ainsi qu'au lien souhaitable entre les experts et le grand public pour la sauvegarde de ce patrimoine bâti.

Conçue par l'architecte Roger D'Astous, l'église Christ Memorial Lutheran a servi au culte luthérien de son inauguration en 1965 à sa fermeture en 2000. Inutilisée, convoitée par un promoteur immobilier, elle a été officiellement menacée de démolition à l'automne 2003. Une mobilisation pour sa sauvegarde a dès lors regroupé l'appui d'organismes voués à la défense du patrimoine bâti ; cet appui a pris la forme de mémoires et de lettres qui faisaient état de la valeur architecturale de cet édifice. Le 2 mars 2004, à la suite d'un avis de conservation du Conseil du patrimoine de Montréal, le Conseil d'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce a refusé d'octroyer le permis de démolition qui avait été demandé par le propriétaire afin d'y ériger un immeuble d'appartements<sup>1</sup>. En 2005, malgré cette amnistie, l'édifice était toujours vacant et dans un état de dégradation avancé. L'Église évangélique Hosanna, une communauté canado-coréenne établie dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce depuis 1992, s'est portée acquéresse de l'édifice, lui insufflant une deuxième vie en l'utilisant pour son propre culte<sup>2</sup>.

Dans son mémoire<sup>3</sup>, le Conseil du patrimoine de Montréal précisait que l'importance de l'église Christ Memorial Lutheran reposait à la fois sur la notoriété de son architecte et sur sa grande valeur artistique. Le document précisait par ailleurs que cette église était unique dans l'œuvre de D'Astous et qu'elle se démarquait par sa qualité architecturale au regard de la production ecclésiastique montréalaise des années 1960. Selon les auteurs du mémoire, il s'agissait d'un témoin précieux



ILL. 1. CHRIST MEMORIAL LUTHERAN CHURCH, MONTRÉAL, QUÉBEC, D'ASTOUS & POTHIER ARCHITECTES, PERSPECTIVE, 31 JANVIER 1964, DESSIN À LA MINE DE PLOMB SUR PAPIER GRAPHIQUE (59,2 °— 88 CM). | COLLECTION CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE, DON DE ROGER D'ASTOUS, FONDS ROGER D'ASTOUS, ARCH269677.



ILL. 2. ÉGLISE CHRIST MEMORIAL LUTHERAN, VUE DE LA SALLE DE CULTE. | CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC (CPRQ), 2003.

du renouveau de l'architecture religieuse québécoise qui avait cours durant cette période. Si l'église n'était pas la seule à rappeler la dynamique urbaine de l'après-guerre, elle manifestait la forte présence luthérienne à Notre-Dame-de-Grâce et, par conséquent, constituait un document additionnel de l'histoire sociale. Compte tenu de la valeur exceptionnelle de son architecture et de son bon état physique, le Conseil du patrimoine de Montréal a émis l'avis que ce bâtiment devait être conservé. Enfin, le mémoire soulignait, comme exemple de la qualité de cette réalisation, son usage du béton comme matériau expérimental des points de vue à la fois structurel et esthétique. Cela répondait sans doute aux contraintes économiques importantes du chantier (que les auteurs du mémoire ont par ailleurs mentionnées). Or, sans dénigrer le constat des experts en patrimoine, notre travail a plutôt cherché à révéler les nombreux choix de D'Astous à dû faire pour réaliser ce projet, puis à valoriser la réponse formelle de l'architecte.

Au-delà du récit de cette sauvegarde, le présent article nous donnera l'occasion

de souligner les qualités de l'église Christ Memorial Lutheran, mais surtout d'émettre un constat sur l'état des connaissances au sujet de cet édifice. Malgré l'heureux destin de cette église, il y a lieu de souligner ici un hiatus entre les dessins d'archives de l'église (ill. 1) et les sources documentaires publiées qui en ont pourtant fait usage. Sachant que ces références ont nourri l'argumentaire qui a servi à préserver l'église Christ Memorial Lutheran, nous souhaitons enfin rappeler l'importance d'une étude qui aurait dû considérer l'ensemble des sources, allant des dessins préliminaires du projet à sa réalisation, afin de comprendre le processus créatif et les contraintes qui ont mené à l'œuvre finale.

### RÉSUMÉ BIOGRAPHIQUE DE ROGER D'ASTOUS

Né à Montréal en 1926, Roger D'Astous a reçu son diplôme d'architecture de l'École des beaux-arts de Montréal en 1952. Ses études à peine terminées, il s'est inscrit au *Taliesin Fellowship* de l'architecte Frank Lloyd Wright d'abord au Wisconsin, puis en Arizona. Il y a intégré

les enseignements du maître durant une année, héritage qui imprégnera ses créations tout au long de son activité d'architecte. À cette influence profonde, l'historien Claude Bergeron ajoute celle de l'entourage de D'Astous et son contact étroit avec des artistes novateurs de l'époque<sup>4</sup>. Ces échanges combinés à son talent ont donné lieu à des réalisations inédites qui se distinguent de la production bâtie contemporaine au Québec et au Canada. Les résidences privées et les églises sont les typologies qui ont caractérisé la carrière de D'Astous pendant la première décennie de son activité d'architecte. Selon Bergeron, c'est aussi la période la plus féconde de sa carrière<sup>5</sup>. D'Astous a néanmoins à son actif quelques commandes publiques importantes à Montréal : l'hôtel du Château Champlain (achevé en 1967), la station de métro Beaubien (1966), quelques pavillons thématiques d'Expo 67, puis les habitations des athlètes pour les Jeux olympiques de Montréal de 1976. Son architecture très personnelle en fait l'un des créateurs emblématiques de la modernité québécoise. À ce titre, la fortune critique de son œuvre rayonne à l'échelle nationale autant qu'internationale<sup>6</sup>.

### UN BÂTISSEUR D'ÉGLISES PROLIFIQUE

L'architecture sacrée a occupé une place centrale dans les activités de D'Astous. De son propre aveu, elle offrait les plus grands défis aux architectes : tenir compte des aspects matériels, humains et intangibles du projet tout en proposant des solutions architecturales inexplorées. Sur dix-sept projets d'églises, douze ont été réalisés entre 1955 et 1965, période correspondant à l'essor du renouveau liturgique au Québec. La plupart de ces églises ont été réalisées conjointement avec l'architecte Jean-Paul Pothier (1928-1968). Elles représentent dix églises de



ILL. 3. ÉGLISE CHRIST MEMORIAL LUTHERAN, DÉTAIL DES ÉPERONS TÉTRAÉDRIQUES ET DES SOCLES DE VENTILATION. | CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC (CPRQ), 2003.



ILL. 4. ÉGLISE CHRIST MEMORIAL LUTHERAN, DÉTAIL DU DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE ZÉNITHAL. | MARIE-DINA SALVIONE, 2009.

tradition catholique et deux de tradition luthérienne au Québec et en Ontario<sup>7</sup>.

Dans sa monographie sur D'Astous, Claude Bergeron dédie un chapitre à la production ecclésiastique<sup>8</sup>. Il s'attarde sur trois principes fondamentaux de sa création, qu'il identifie de la manière suivante : « pour un programme renouvelé », « la structure est maître », et « l'atmosphère ». Selon Bergeron, ces principes constituent les ingrédients d'une architecture sacrée authentique en phase avec les principes du nouveau liturgique, en plus de révéler le fondement rationaliste des créations de D'Astous.

#### « Pour un programme renouvelé »

Ce premier principe fait référence à la liturgie et, par conséquent, à la distribution des espaces pour faciliter la participation des fidèles au culte et donner à l'autel sa principale importance. Afin de traduire l'unicité de l'espace cultuel, D'Astous utilisait des plans de forme simple : rectangulaire, triangulaire ou rhomboïdale. De cette manière, il créait

un espace unique qui renfermait la nef et le sanctuaire. Ces derniers étaient hiérarchisés à l'aide de contrastes volumétriques, matériels ou lumineux. Par ailleurs, D'Astous accordait beaucoup d'importance aux parcours et aux transitions entre les espaces. Le passage de la rue à la nef était toujours souligné par des seuils, comme à l'église Saint-René-Goupil (1963-1964) où D'Astous avait marqué le passage du dehors au dedans à l'aide d'une transition qui rappelait un tunnel reliant les accès extérieurs à l'entrée principale de l'édifice. De la rue, les fidèles devaient traverser presque à la file indienne cet espace comprimé et sombre, sorte d'introspection avant de pénétrer dans l'atmosphère claire-obscur de la nef. Dans plusieurs autres églises, cette scénographie déambulatoire se traduisait aussi par la disposition du mobilier.

#### « La structure est maître »

Ce deuxième principe identifie le lien entre la structure et la volumétrie de l'église, puis leur participation au décor. Dans presque toutes ses réalisations,

D'Astous concevait la forme des éléments structuraux. En bois lamellé-collé ou en béton, il les mettait ensuite en valeur de manière plastique et expressive. L'église Saint-Maurice de Duvernay (1961-1962) représente une des réalisations qui fait état de ce savant échantillonnage. Dans un premier temps, une poutre Vierendeel de béton traverse l'église de l'extérieur à l'intérieur. Sertie d'une œuvre de Jean-Paul Mousseau, elle découpe la nef dans le sens longitudinal et structure l'espace liturgique en deux portions : un tiers pour l'espace surbaissé de la chapelle du Saint-Sacrement et deux tiers pour la nef en double hauteur. Elle sert d'appui aux poutres de bois lamellé-collé qui traversent la nef et s'arriment aux piliers jumelés qui à leur tour soutiennent le mur opposé, adjacent aux locaux paroissiaux. Dans ce cas, l'architecte a apporté un soin particulier aux assemblages.

#### « L'atmosphère »

Ce dernier principe figure au premier rang des préoccupations de D'Astous. Selon lui, les matériaux, les proportions,

la forme ainsi que la qualité de la lumière créent l'atmosphère de l'espace cultuel qui doit commander le respect, le silence et la contemplation. À ce sujet, il confiait en 1988 à la journaliste Jeanne Stiglic sa fascination pour l'intangible<sup>9</sup>. L'intérieur des églises de D'Astous exalte le sentiment et l'activité de celui qui prie, grâce à plusieurs stratégies architecturales et plastiques. À ce titre, l'éclairage naturel y joue un rôle central.

La nature symbolique de la lumière a, de tous temps, suggéré la sacralité dans les églises. Plus qu'à générer le simple caractère sacré des lieux, elle contribuait à mettre en valeur l'espace liturgique et les qualités architecturales. Dans la production ecclésiastique du vingtième siècle, les stratégies d'illumination étaient parfois inventives<sup>10</sup>. Dans les réalisations de D'Astous, elles étaient remarquables et très variées. En effet, si ses premières églises présentaient une luminosité intérieure plus uniforme, celles conçues au milieu des années 1960 dévoilaient une dominante de clair-obscur. L'architecte combinait alors la lumière à la texture et à la couleur des matériaux et les mettait réciproquement en valeur. Par exemple, la nef de l'église Saint-Rémi (1958-1962) était baignée par le jour qui traversait les murs entièrement habillés de pans de verre cathédrale colorés, alors qu'à l'église Saint-Maurice-de-Duvernay, D'Astous avait multiplié les dispositifs d'éclairage et les effets lumineux de manière plus ponctuelle.

Si à leur manière les églises de D'Astous sont toutes remarquables, les trois principes que nous avons rappelés y sont sans doute pour quelque chose, mais ne constituent pas des préceptes qui leur sont propres. En effet, dans l'ensemble de la documentation scientifique à ce sujet, la considération pour la structure, pour le programme et la lumière a caractérisé la

production architecturale du renouveau liturgique au vingtième siècle. Par ailleurs, en y regardant de plus près, il est malaisé d'isoler ces principes au sein des églises de D'Astous. Bien qu'ils aient été judicieusement observés par l'architecte, ils combinent et recourent habilement les rôles d'un édifice à l'autre. Suivant scrupuleusement la partition du programme liturgique, le matériau contribue à l'atmosphère tout en révélant la symbolique des espaces et certains détails techniques. Il en va de même pour la lumière qui multiplie les rôles. En somme, il est plutôt question d'un tout cohérent, voire d'une « orchestration architecturale » tout à fait maîtrisée que de partitions autonomes.

### CHRIST MEMORIAL LUTHERAN : ÉTUDE DE CAS ET COMPARAISON

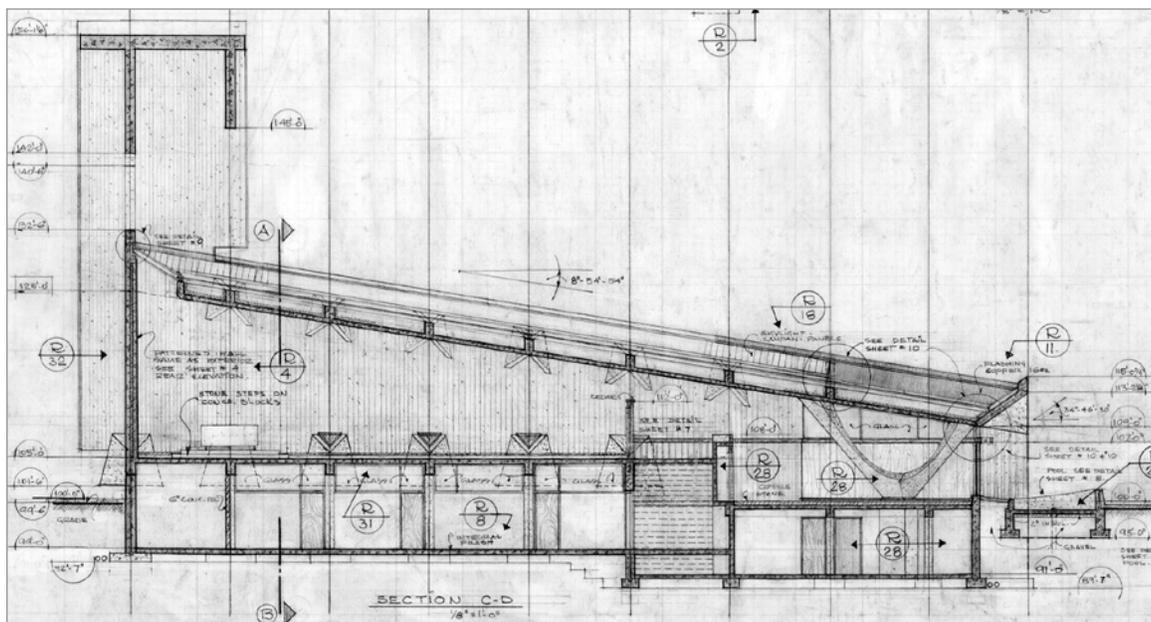
Revenons maintenant à la sauvegarde de l'église Christ Memorial Lutheran et plus précisément aux outils théoriques qui ont contribué à sa conservation. Le volet documentaire de l'ensemble des mémoires rédigés jusqu'à maintenant s'appuyait sur les articles publiés dans la presse spécialisée de l'époque, ainsi que sur les ouvrages monographiques contemporains (au sujet de Roger D'Astous et de l'architecture religieuse moderne<sup>11</sup>). Certaines de ces références avaient comme source primaire le fonds d'archives Roger D'Astous qui est actuellement conservé au Centre Canadien d'Architecture<sup>12</sup>. Les dessins qui composent ce fonds représentent une version non réalisée du projet. Les ouvrages mentionnés utilisent néanmoins ces illustrations sans en faire l'analyse. Or, l'étude des documents d'archives a révélé de nombreuses différences entre le projet réalisé et la version préliminaire du projet telle que l'avait imaginé D'Astous. Par conséquent, nous pouvons déduire que les descriptions de l'église dans l'ensemble des sources relevées sont basées sur des observations empiriques du bâtiment.

Voyons maintenant si cette hypothèse aurait affecté son évaluation, voire sa conservation en l'état. Nous proposons de présenter d'abord une synthèse des descriptions trouvées dans l'ensemble des sources consultées. Elle sera suivie de l'inventaire des différences que nous avons relevées entre le projet non réalisé de l'église Christ Memorial Lutheran et l'édifice actuel.

### DESCRIPTION CONNUE DE L'ÉDIFICE RÉALISÉ

Le programme de l'église Christ Memorial Lutheran se répartit sur trois niveaux : le vestibule et les locaux de l'école du dimanche au rez-de-chaussée, l'espace communautaire au sous-sol et la salle de culte à l'étage. Suivant un parcours non linéaire, les fidèles effectuent une transition entre le « monde extérieur » et leur espace de recueillement. Bien que modeste, l'espace de culte de l'église Christ Memorial Lutheran présente un intérieur saisissant. Unique matériau, le béton est laissé brut de décoffrage et mis en valeur par la lumière (ill. 2). Sur le plan technique, la construction de béton est rationnelle, mais des plus éloquentes. D'un point de vue esthétique, la texture du matériau et la forme des éléments de structure composent un scénario d'éclairage inédit. Selon les spécialistes qui se sont prononcés<sup>13</sup>, la version réalisée de la Christ Memorial Lutheran Church constitue une exception à l'ensemble des églises de D'Astous des points de vue de l'éclairage naturel et de l'usage d'un unique matériau exposé à l'état brut. Nous verrons plus loin que s'il n'y avait pas eu de contraintes financières, il n'en aurait peut-être pas été ainsi.

Cette église représente l'unique exemple où D'Astous a utilisé une dalle de béton pour le plafond. Elle est inclinée dans son axe longitudinal et accuse une pente



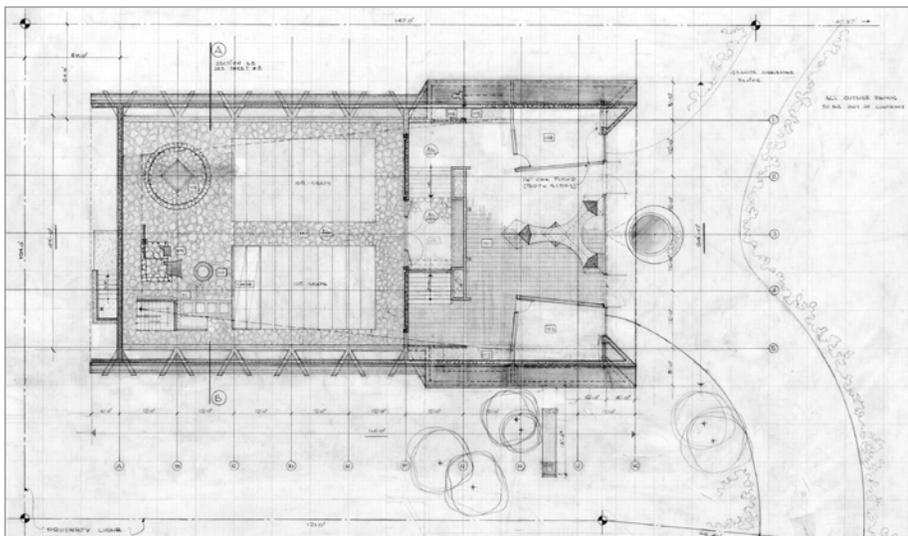
ILL. 5. CHRIST MEMORIAL LUTHERAN CHURCH, MONTRÉAL, QUÉBEC, D'ASTOUS & POTHIER ARCHITECTES, ÉLÉVATIONS ET COUPES (DÉTAIL), 31 JANVIER 1964, DESSIN À LA MINE DE PLOMB SUR PAPIER GRAPHIQUE (56,9°—84,6 CM). | COLLECTION CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE, DON DE ROGER D'ASTOUS, FONDS ROGER D'ASTOUS, ARCH269680.

ascendante allant du vestibule au sanctuaire. Elle est portée par ce que Bergeron appelle de « puissants éperons tétraédriques » qui s'avancent au sommet des deux murs latéraux, eux aussi inclinés vers l'intérieur. La partie la plus fine des éléments de structure porte la dalle de béton et en dégage un jour sur le pourtour de la salle. D'un point de vue tectonique, ces éperons, combinés à la lumière, accentuent l'effet de flottement de la dalle du plafond. Leur forme sculpturale crée un dialogue avec un deuxième élément fonctionnel : les socles de ventilation qui sont situés au bas du mur et qui ponctuent les allées latérales de la nef (ill. 3). Ces volumes triangulaires sont situés en vis-à-vis et leur pointe est orientée vers le bas ; ils sont inclinés afin de générer une tire d'air qui vient de l'extérieur, sous l'édifice. Chaque ouverture comporte un vantail triangulaire de bois peint en rouge vermillon.

Comme à son habitude, D'Astous avait conçu l'ensemble du mobilier liturgique. Ce dernier comprenait le maître-autel, la chaire et le baptistère réalisés en béton

bouchardé avec des agrégats de granite noir. Certains détails tels que le pupitre de la chaire et les bancs étaient en chêne. L'aménagement était structuré autour de la croix d'acier rouge située dans l'axe central, légèrement dégagée du mur et plantée directement au sol. Suivant la progression de l'assemblée vers le sanctuaire, le mobilier était disposé de la manière suivante : au premier plan, à gauche de la croix, les fonts baptismaux étaient situés devant la chaire et posés sur le sol de béton. Juste derrière, la chaire était disposée de manière frontale, surélevée par une estrade rectangulaire. À droite de la croix, le maître-autel était quant à lui disposé en losange sur une tribune circulaire. Les deux rehaussements étaient recouverts d'un tapis rouge. Enfin, l'espace de l'assemblée accueillait deux cents bancs qui étaient disposés en deux rangées face au sanctuaire. Durant les années d'abandon de l'église et dans la foulée des travaux de rénovation, l'ensemble du mobilier liturgique a vraisemblablement été démoli, sauf le baptistère qui a été déplacé dans le vestibule, au pied de la volée de marches qui donne accès à la salle de culte.

L'éclairage de l'église Christ Memorial Lutheran respecte la tradition protestante qui privilégie une mise en valeur assez uniforme de l'espace cultuel. Le jour y est abondant et non coloré, par rapport à la tradition catholique qui fait plutôt usage des clairs-obscurs et des vitraux. La lumière est ici en grande partie zénithale. Elle s'infiltré uniformément sur trois côtés de la salle, par le dégagement entre les murs latéraux et le plafond. Ce jour pénètre par un puits de lumière qui est situé au-delà de la dalle et qui suit le pourtour de la salle (ill. 4). La lumière ruisselle entre les éperons tétraédriques, sur les murs de béton brut de décoffrage qui sont légèrement inclinés vers l'intérieur. La dynamique d'éclairage adopte une rythmique lumière/ombre/lumière. Au nord, le mur du chœur reçoit un éclairage uniforme, alors qu'au sud, l'entrée de la salle est visuellement ouverte sur le vestibule et reçoit sa lumière en second jour. Enfin, huit ouvertures en forme de croix grecque sont moulées dans la partie avant de la dalle du plafond. Elles abritent l'éclairage artificiel et leur disposition suivait jadis celle du mobilier liturgique



ILL. 6. CHRIST MEMORIAL LUTHERAN CHURCH, MONTRÉAL, QUÉBEC, D'ASTOUS & POTHIER ARCHITECTES, PLAN 1ER ÉTAGE, JUILLET 1963, DESSIN À LA MINE DE PLOMB SUR PAPIER GRAPHIQUE (58,1" — 87,3 CM). | COLLECTION CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE, DON DE ROGER D'ASTOUS, FONDS ROGER D'ASTOUS, ARCH269679.

## AVONS-NOUS DÉFENDU UNE ARCHITECTURE SACRIFIÉE ?

Quelques « compromis » reconnus de l'église Christ Memorial Lutheran figurent dans l'ensemble des sources publiées. Il s'agit du revêtement de toiture et de l'omission de l'orgue. La première aurait dû être réalisée en ardoise plutôt qu'en bardeaux d'asphalte comme ce fut le cas. À l'intérieur, l'aménagement liturgique de la salle de culte prévoyait une place pour un orgue, qui n'a finalement pas été installé.

Nous avons déjà mentionné l'importance du parcours dans les églises de D'Astous. La version non réalisée du projet proposait deux détails à cet égard : la perspective de présentation (ill. 1) montre l'extérieur de l'église souligné par une gargouille sculpturale marquant le centre du portail. Un bassin était prévu en dessous pour recevoir l'eau de pluie. Comme dans plusieurs églises de D'Astous, ce dispositif symbolisait l'importance du baptême à l'aide de la présence de l'eau au fil du parcours vers le lieu de culte. Par ailleurs, à l'intérieur du vestibule, un élément de structure sculptural trônait au centre et divisait la circulation en deux zones (ill. 5). Ces parcours symétriques menaient soit à un des locaux d'école du dimanche, soit à l'escalier central pour accéder à la salle de culte située au niveau supérieur. Cet élément n'a pas été réalisé, mais le parcours servant à la distribution des espaces a été conçu tel qu'initialement prévu.

À l'instar des autres églises de D'Astous, le plan révisé en 1964 de l'église Christ Memorial (ill. 6) montre une grande diversité de matériaux, mais nous savons désormais que cette église a été réalisée presque entièrement en béton apparent, caractéristique qui a été grandement valorisée dans les études patrimoniales. Le sol de l'espace de culte devait être en pierre

d'origine. Étroitement lié au programme et à la tradition de la communauté du maître d'ouvrage, cet éclairage fait aussi figure d'exception dans l'ensemble des réalisations de D'Astous.

## LA CONSERVATION DE L'ÉGLISE

Comme le stipule l'article 5 de la charte de Venise<sup>14</sup>, la nouvelle affectation de l'église Christ Memorial en église évangélique Hosanna a grandement contribué à sa conservation. En 2006, la firme d'architectes Duschenes & Fish avait été recommandée par l'agent immobilier. Elle a réalisé les travaux de rénovation de l'église sous la direction de l'architecte Fernando Pellicer. Reconnue pour son expertise en restauration et en patrimoine, la firme a entrepris les travaux sur la base de relevés. La salle de culte a fait l'objet d'un travail respectueux et exemplaire comprenant des réparations minimales sur les puits de lumière et le béton. L'intervention matérielle la plus importante a été l'installation d'une baie vitrée sur toute la superficie entre l'entrée de la salle de culte et le vestibule, modification

qui se voulait visible et réversible dans la tradition des restaurations d'ouvrages anciens. Le projet qui a été réalisé en 1965 ainsi que la restauration de l'église en 2006 ont été salués par les défenseurs du patrimoine moderne. Ironie du sort, ils ont été grandement tributaires des contraintes budgétaires des propriétaires respectifs de l'église.

À ce propos, nous verrons que le projet original a fait l'objet de quelques sacrifices matériels importants. La description comparative qui suit est inédite et s'est appuyée sur l'analyse du projet non réalisé<sup>15</sup> qui révèle plusieurs différences avec l'édifice existant. Notre démonstration vise à justifier l'étude exhaustive des sources d'un projet depuis sa genèse. Cette méthodologie permet de comprendre le processus créatif qui a mené l'architecte à réaliser l'œuvre bâtie telle qu'elle existe. Combinée à l'exploration des sources secondaires et à l'observation de l'édifice, cette étape d'analyse permet de faire ressortir et d'explicitier les valeurs qui contribuent à sa conservation.

naturelle, alors que celui du vestiaire devait être recouvert de brique de granit suivant une trame orthogonale. Comme à son habitude, D'Astous avait ponctué l'effet de continuité entre l'extérieur et l'intérieur de l'église à l'aide de ce revêtement. La porte avant de l'église intégrait une série de panneaux de ventilation en bronze, qui ont été réalisés en bois. Enfin, les dessins indiquent que toutes les surfaces des murs de béton devaient être bouchardées avec des agrégats de granit noir, faisant écho au mobilier liturgique. Nous savons désormais qu'elles ont été réalisées en béton brut de décoffrage.

L'entrée de la salle de culte devait être fermée par des portes opaques en bois flanquées de vitrages latéraux qui auraient isolé l'espace cultuel de la lumière extérieure. Mais l'entrée de la salle est toujours demeurée ouverte, posant un souci d'acoustique aux usagers. Ce problème a été corrigé par les architectes responsables de la restauration qui ont installé une paroi et une porte de verre transparent, conservant un contact visuel avec le vestibule qui n'avait jamais été prévu dans le projet original.

Enfin, à l'intérieur de la salle de culte, D'Astous avait imaginé un éclairage bidirectionnel qui se réfléchissait sur les murs inclinés. La lumière naturelle devait entrer en contre-plongée par l'interstice entre les socles de ventilation. Ce dispositif d'éclairage aurait pris la forme d'un treillis en losange recouvert d'un plexiglas translucide (ill. 7). En plus de la lumière zénithale, les murs inclinés auraient été mis en valeur par une lumière descendante et ascendante. Ce dispositif a plutôt été remplacé par un panneau de bois opaque.

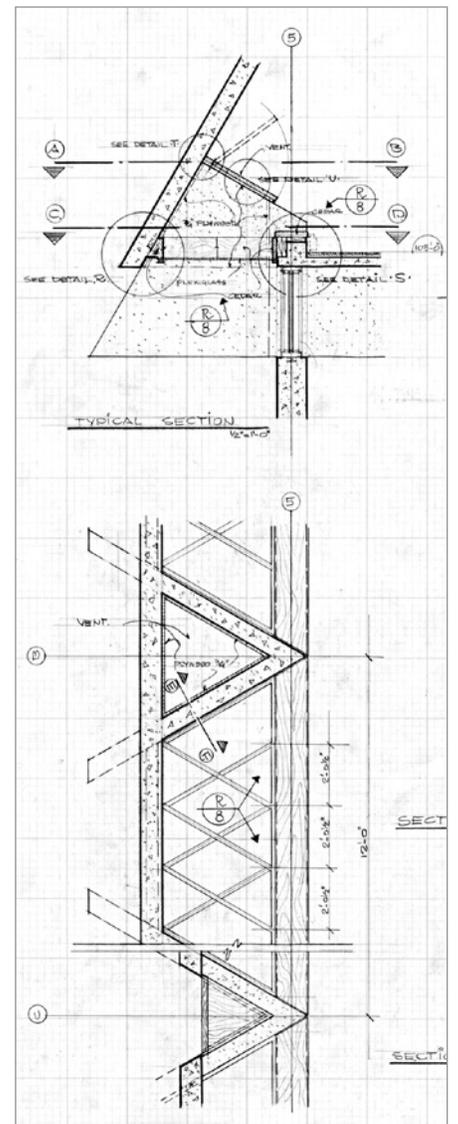
## CONCLUSION

Ces observations comparatives pourraient laisser croire que l'édifice sauvegardé ait

été la version sacrifiée de l'église Christ Memorial. Elles nous permettent plutôt de conclure que l'édifice qui a été érigé par D'Astous était remarquable malgré les contraintes dont il a fait l'objet. En effet, l'architecte, tout en tenant compte des impératifs financiers de la communauté luthérienne, avait su conserver les trois principes fondamentaux que nous avons explicités plus tôt : le respect du programme, l'expression de la structure et la création d'atmosphère sacrée. Les solutions concrétisées sont demeurées éloquentes malgré les contraintes. Par ailleurs, cette église, paraît-il l'une des préférées de D'Astous, représentait une création singulière dans son corpus d'églises. Les contraintes financières dont elle a fait l'objet ont forcément exigé des sacrifices, ce qui a pu représenter un défi intéressant pour l'architecte. Tenu de réduire ses trois principes immuables à leur plus simple expression, il les a dépouillés au point que cette modestie est devenue la caractéristique première de l'église Christ Memorial. Elle représente une de ses dernières réalisations d'architecture sacrée et témoigne de la maturité de D'Astous en la matière.

La sauvegarde de la Christ Memorial Lutheran a interpellé plusieurs intervenants du milieu du patrimoine bâti, dont la vigilance l'a sauvée d'un programme inadapté, allant de l'immeuble d'habitation au centre de la petite enfance, ou même la démolition. Cette mobilisation a fait l'objet d'une bonne visibilité autant auprès des amateurs d'architecture moderne que d'un public élargi<sup>16</sup>. Pour toutes ces raisons, elle constitue selon nous un heureux exemple de sauvegarde réussie<sup>17</sup> et une belle découverte à partager.

Il faut cependant dénoncer qu'à ce jour, malgré le fonds d'archives des plus intéressants de Roger D'Astous qui est conservé



ILL. 7. CHRIST MEMORIAL LUTHERAN CHURCH, MONTRÉAL, QUÉBEC, D'ASTOUS & POTHIER ARCHITECTES, DÉTAILS, 31 JANVIER 1964, DESSIN À LA MINE DE PLOMB SUR PAPIER GRAPHIQUE (54,1° — 86,3 CM). | COLLECTION CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE, DON DE ROGER D'ASTOUS, FONDS ROGER D'ASTOUS, ARCH269682.

au Centre Canadien d'Architecture (CCA), aucune étude monographique dédiée à l'analyse architecturale de ses projets n'a été réalisée. Les références documentaires actuelles constituent un apport historique incontournable pour connaître l'ensemble de l'œuvre de D'Astous. Toutefois, il manque cruellement de publications qui serviraient à valoriser ces édifices sur le plan de l'analyse architecturale et technique en amont des futures histoires de préservation qui, nous l'espérons, connaîtront elles aussi un dénouement heureux.

## NOTES

- Décision qui avait été préalablement rendue par le comité de consultation en urbanisme (CCU).
- Renommée depuis église évangélique Hosanna.
- Letocha, Louise, 2003, *La demande de démolition de l'Église évangélique luthérienne de Montréal. Christ Memorial Lutheran Church. 4850, boulevard Grand (M03-CDNNDG-01)*, mémoire du Conseil du patrimoine de Montréal, 11 septembre.
- Notamment Claude Vermette, Marcelle Ferron et Jean-Paul Mousseau, qui étaient des amis intimes de D'Astous.
- Après cette période comprise entre la fin des années 1950 et 1967, D'Astous dut se retirer de l'avant-scène pour revenir quelques années plus tard associé avec Luc Durand pour la commande des habitations pour loger les athlètes durant les Jeux olympiques en 1976. Les vingt années qui ont suivi cette expérience se sont résumées à la réalisation de résidences privées et à une présence beaucoup plus discrète de l'architecte sur la scène locale.
- Elle a fait l'objet de plusieurs publications : une édition de la revue *Architecture Québec* lui fut dédiée : Vanlaethem, France (dir.), 1991, « Profils d'architectes d'aujourd'hui : Roger D'Astous », *Architecture Québec*, n° 60, avril, p. 13-33. Une monographie par l'historien Claude Bergeron : 2001, *Roger D'Astous architecte*, Québec, Presses de l'Université Laval. Par ailleurs, D'Astous a fait l'objet de notices dans deux encyclopédies d'histoire de l'architecture : Vanlaethem, France, 1996, « Roger D'Astous », dans Jean-Paul Midant (dir.), *Dictionnaire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hazan, p. 66 ; Vanlaethem, France, 2000, « Roger D'Astous », dans Carlo Olmo (dir.), *Dizionario dell'architettura del XX secolo*, Turin, Londres, U. Allemandi, vol. 2, p. 166.
- Notre-Dame-du-Bel-Amour, Montréal (1955-1957) ; Saint-Rémi, Montréal (1960-1961) ; St. Edmund of Canterbury, Beaconsfield, Québec (1958-1962) ; Saint-Enfant-Jésus, Sorel-Tracy, Québec (1959-1961) ; Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, Montréal (1961-1963) ; Notre-Dame-des-Champs, Repentigny, Québec (1961-1963) ; Saint-Maurice-de-Duverny, Laval, Québec (1961-1962) ; Saint-René-Goupil, Montréal (1962-1964) ; Christ Memorial Lutheran, Notre-Dame-de-Grâce, Québec (1964-1965) ; Christ the Redeemer Lutheran, Dollard-des-Ormeaux, Québec (1967-1968) ; Church of the Holy Family, Kingston, Ontario (1961) ; St. John the Apostle, Ottawa, Ontario (1968).
- Bergeron, Claude, « Sublimier les besoins pour infuser à la matière la gloire de la maison de Dieu », dans *Roger D'Astous architecte*, *op. cit.* : 127.
- Stiglic, Jeanne, 1988, « D'Astous's Work Changed the Face of Montreal », *The Gazette*, 4 juillet, p. C-2 [traduction de Claude Bergeron].
- Salvione, Marie-Dina, 2013, *Décrire l'indicible : connaissance et sauvegarde de l'éclairage naturel dans l'architecture sacrée moderne occidentale*, thèse de doctorat, École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), disponible en ligne [<http://infoscience.epfl.ch/record/182890>], consulté le 8 décembre 2014.
- Voir, par exemple, Bergeron, Claude, 1987, *L'architecture des églises du Québec 1940-1985*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Christ Memorial Lutheran Church, Fonds Roger D'Astous, Centre Canadien d'Architecture (CCA 60-C066-01 et 02).
- Bergeron, *L'architecture des églises du Québec 1940-1985*, *op. cit.* ; Bergeron, *Roger D'Astous architecte*, *op. cit.* Conseil du patrimoine religieux du Québec, Inventaire des lieux de culte au Québec, [[www.lieuxdeculte.qc.ca](http://www.lieuxdeculte.qc.ca)], consulté le 8 décembre 2014. Letocha, *op. cit.* ; Salvione, *op. cit.* Deschamps, Yves, 2010, « Récit d'une sauvegarde réussie », *Bulletin*, Docomomo Québec, n° 7, hiver, p. 1-3.
- « Article 5 : La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable, mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes ». *Charte internationale sur la conservation la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise 1964)*. Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), [[www.icomos.org/charters/venice\\_f.pdf](http://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf)], consulté le 8 décembre 2014.
- Christ Memorial Lutheran Church, *op. cit.*
- Baillargeon, Stéphane, 2004, « L'église de Roger D'Astous est sauvée », *Le Devoir*, 3 mars, p. B7.
- Deschamps, *op. cit.*